

# 8<sup>ème</sup> édition des Trophées Auto Recyclage

## Le réemploi en prime



Le secteur du recyclage automobile vit au rythme de la prime à la conversion. Alors que les professionnels doivent faire face à des mises en destruction massives de VHU (véhicule hors d'usage) de l'ordre de + 25 %, l'arrêté final sur la pièce de réemploi est paru il y a quelques semaines. Ce texte très attendu donnera le coup d'envoi officiel de la généralisation de la pièce d'occasion dans le cadre de la réparation (entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2019). Dans cette dynamique également soumise au maintien des objectifs européens, le Magazine Auto Recyclage a récompensé neuf entreprises du VHU en fonction de leur performance environnementale. Moment phare dans l'agenda de la filière VHU, cette 8<sup>ème</sup> édition des Trophées Auto Recyclage s'est tenue en parallèle du salon Pollutec à Lyon, Eurexpo.

Pour l'Ademe, Eric Lecointre a présenté une première analyse des chiffres 2017. La France est toujours très proche des objectifs de taux de réutilisation et de recyclage/valorisation des VHU fixés à 85 % et 95 % par l'Union Européenne. Un trophée remis par l'Ademe a récompensé le taux de valorisation illustrant la dualité de la filière par la conjugaison des performances du Centre VHU et du Centre de broyage.

Le classement s'est appuyé sur les déclarations environnementales que les Centres VHU (recycleurs automobiles) transmettent chaque année à l'Ademe. Afin de réunir un podium d'entreprises de toutes tailles et structures, les catégories relatives à la valorisation et au réemploi se sont déclinées selon le nombre de véhicules recyclés annuellement (moins de 1 500 et plus de 1 500 VHU/an). Indépendant et représentatif des grandes entités de la profession, le jury était composé de représentants des entreprises partenaires de cette

huitième édition: Caréco, Chimirec, Darva, Indra, Métal Recycling, Tracauto, Valorauto-Galoo.

## Le palmarès 2018 :

- **TRV Réutilisation Valorisation - Moins de 1500 VHU:** Casimir 2000 (Auxerre, 89).

Trophée remis par Indra.

- **TRV Réutilisation Valorisation – Plus de 1500 VHU:** Surplus Auto Vitrolles (Vitrolles, 13).

Trophée remis par Darva.

- **Réutilisation Pièces- Moins de 1500 VHU:** CDA Côte Basque (Anglet, 64).

Trophée remis par Valorauto.

- **Réutilisation Pièces – Plus de 1500 VHU:** TDRA Lesève (Parcay Meslay, 37).

Trophée remis par Tracauto.

- **Valorisation matières non métalliques:** Gimenez (Blaye les Mines, 81).

Trophée remis par Careco.

- **TRV Réutilisation Valorisation couplé Centre VHU / Broyeur:** Careco Recup Auto (Caudan, 56) et Guyot Environnement (Brest, 29).

Trophée remis par l'Ademe.

Le **Coup de cœur du jury** a été décerné à la société Careco Capnor, basée à Dunkerque (59).

Trophée remis par Chimirec.

Le **Trophée Communication** a été décerné à la société Jaquauto (Granges le Bourg, 70).

Trophée remis par Métal Recycling.

Le **Trophée du Magazine Auto Recyclage** a été remis à la société Déconstruction Auto Brochard (Saint Colomban, 44).

Reims, le 3 décembre 2018.

